

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois

page 04

Le Plan Local d'Urbanisme révisé



www
la ville du bois.fr

Actualités



Le
printemps
est arrivé !
.....

06

Loisirs



Rencontres
du Jazz
.....

12



Édito du Maire

Madame, Monsieur,

Le 30 mai prochain, la commune organise, en partenariat avec le Conseil général, sa traditionnelle journée de nettoyage des bois. De nombreux bénévoles dont des enfants accompagnés de leurs parents y sont attendus. Cette opération symbolique a pour but de faire prendre conscience que le devenir de notre environnement, à caractère naturel en ce qui concerne l'objet de cette manifestation, dépend prioritairement de nos comportements et de nos actions individuelles puis collectives. On constate heureusement au fil des années, une nette diminution de la quantité de déchets collectés durant ces journées de ramassage mais il est nécessaire de continuer à sensibiliser les habitants, dont les plus jeunes.

Le tri sélectif, mis en place il y a de nombreuses années, est maintenant entré dans les habitudes. La valorisation des déchets recueillis (cartons, plastiques, verres) permet aussi de réduire globalement le coût du ramassage et du traitement des déchets. Dernièrement, le SIRM vient de franchir une étape supplémentaire en proposant aux habitants des composteurs. L'opération conduite l'an dernier sur la ville de Longpont-sur-Orge est un formidable succès. Espérons qu'il en soit de même sur notre commune qui possède un tissu urbain semblable.

La commune vient de se doter d'une aire de stockage des déchets recueillis sur la voie publique. Eloignée des lieux d'habitation, celle-ci a permis de mettre fin aux protestations justifiées des riverains précédemment soumis au spectacle des détritrus divers, abandonnés souvent abusivement ou par méconnaissance sur le domaine public. Certes, il y aura toujours des abus, tels que ceux que nous constatons chaque jour. Le dépôt sauvage de gravats divers, en bordure de la RN20 sur la commune de Ballainvilliers, en est un exemple flagrant. En très peu de temps, à la vue de tous, le site a été complètement rempli. Cependant, il a fallu attendre qu'il y ait un véritable danger pour les automobilistes pour que le département mette en place des barrières de protection. La participation et la responsabilisation de chacun sont 2 des 4 principes fondamentaux du développement durable. Pensons-y et adaptons nos comportements et actions en conséquence.

Cordialement.

Votre Maire,
Jean-Pierre Meur

Sommaire

Retour en images	3
Actualités	4
Familles	8
Loisirs	12
Expression libre	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 300 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois
Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Adjoint au maire délégué à la

communication : Dimitri Lavrentieff

Rédactrice en chef : Julie Blanvillain

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : Julie Blanvillain

et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication -
Monthéry



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

Distribution de
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

retour sur

Vendredi 13 mars

Carnaval de la Petite enfance

Une multitude de petites fées et de minis lutins ont défilé de la mairie jusqu'au petit gymnase. Pinata de confettis, atelier maquillage, danse... Tout le monde s'est bien amusé !



Samedi 14 mars

Carnaval de Bineau

Le 14 mars dernier, les petits comme les grands se sont rassemblés dans les rues de la ville, puis Bineau a été jugé... direction le bûcher !



© Andéo DE MEULENAERE

Jedi 19 mars

Commémoration

Le temps était au recueillement lors de la commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie en 1962.



URBANISME

La révision du Plan Local d'Urbanisme est engagée



Approuvé par le Conseil municipal en mars 2012, le Plan Local d'Urbanisme définit les règles imposées aux constructions : formes des bâtiments, zones naturelles, zones réservées aux futures constructions... Il permet de prévoir la manière dont la commune évoluera dans l'avenir.

Différents éléments justifient aujourd'hui d'engager une révision de ce document d'urbanisme. L'objectif n'est pas de remettre en cause l'ensemble du PLU, mais de l'adapter à un certain nombre d'évolutions et de données nouvelles.

Les projets

■ **La poursuite des études de réaménagement et de restructuration des abords de la RN 20.** Ce travail permettra de programmer de nouvelles opérations de renouvellement urbain à l'horizon des dix à quinze prochaines années afin de répondre, notamment, aux objectifs de construction de logements sociaux et d'amélioration du paysage urbain, en liaison avec les études de réaménagement de la RN20 menées par le syndicat mixte.



■ **Le lancement d'une réflexion sur l'aménagement et la revitalisation du centre ville.** Depuis quelques années, la commune a acquis plusieurs propriétés au coeur du centre ville dans le but d'engager, à court ou moyen terme, une opération de renouvellement urbain. Cette intervention pourra permettre de réorganiser les locaux des services de la ville, de revitaliser le commerce, d'améliorer le paysage urbain et de créer de nouvelles places de stationnement afin de donner plus d'espace aux piétons.



■ **Le transfert et la reconstruction de l'école Notre Dame sur le site de l'Institut du Sacré Cœur.** Ce déménagement libérera le site actuel de l'Ecole Notre Dame, qui devrait devenir propriété de la ville, et engagera une réflexion sur l'avenir de cette emprise en fonction des

besoins actuels et futurs. Pour des raisons de calendrier, ce dossier fera l'objet d'une procédure à part (mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet).

Les lois

La révision du PLU permettra également de mettre le document en conformité avec deux nouvelles lois :

■ La loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (loi ALUR) qui a supprimé le Coefficient d'Occupation des Sols (COS). Sans remettre en cause l'esprit de la loi, il est indispensable d'en évaluer les incidences, notamment sur l'évolution des quartiers d'habitations individuelles et d'intégrer dans le règlement du PLU des dispositions pour éviter des conséquences négatives sur l'environnement, les paysages et la qualité de vie des quartiers.

■ La loi Grenelle 2, dont les éléments doivent être intégrés dans les documents d'urbanisme au plus tard le 1^{er} janvier 2016. Cette loi implique la prise en compte de nouvelles données telles que la maîtrise de la consommation d'énergie, l'utilisation des énergies renouvelables, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la préservation et la mise en état des continuités écologiques.

Le Schéma

Directeur de la Région Ile-de-France
(SDRIF)

Cette révision permettra aussi de mettre le PLU en compatibilité avec le nouveau SDRIF, approuvé fin 2013, qui prévoit un certain nombre d'évolutions notamment sur la partie sud du territoire communal avec un objectif de renouvellement urbain pour la zone des Gravieres en bordure de la RN 20.

Les premières études sont lancées. Elle devrait se poursuivre tout au long de l'année 2015, la révision du PLU devant être finalisée au début de l'année prochaine. Une concertation avec les habitants et d'une manière générale, le public intéressé, se déroulera tout au long de l'année avec des temps forts comme une exposition ou des réunions publiques. Un registre est disponible au service urbanisme, n'hésitez pas à y inscrire vos idées et remarques afin d'enrichir la réflexion.

Toute l'actualité du PLU sur www.lavilledubois.fr



Travaux
en bret

■ Les Bartelottes prennent des couleurs :

Les vestiaires se parent de jaune pour le dojo et de rouge pour le gymnase ! Le sol va bientôt être posé. Dans l'école, les faïences colorées des sanitaires ont été réalisées. Prochaine étape : les peintures intérieures.



■ Construction des 21 logements chemin des Vallées

Le chantier arrive à échéance. La livraison des logements aura lieu avant l'été.



ENVIRONNEMENT

C'est le printemps...

On composte !

Après le succès rencontré par la première distribution (257 composteurs en 2014!), le SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry) relance un sondage auprès des Urbisylvains afin de connaître le nombre de personnes intéressées par l'acquisition d'un composteur (capacité de 400 litres et d'un encombrement au sol de 850 x 910 mm).

Communiquez votre nom, votre numéro de téléphone et une adresse mail aux services Techniques : **01 64 49 56 80** ou **techniques.accueil@lavilledubois.fr**.

Si le nombre de réservations est suffisant, le SIRM effectuera une commande et les services Techniques vous recontacteront.



Quelques conseils :

Pour commencer, placez votre composteur à l'ombre pour éviter que le compost ne se dessèche et n'oubliez pas de l'arroser de temps en temps.

Pour réaliser un bon compost, il est nécessaire de le mélanger très régulièrement, toutes les 4 à 6 semaines.

Votre compost sera prêt entre 3 à 6 mois au printemps et 6 à 9 mois l'hiver. Lors de l'épandage, veillez à ne pas l'enterrer mais à l'incorporer de manière superficielle.

Le compostage, c'est si simple !

Il permet de réduire le volume de nos déchets ménagers et de nos déchets verts mais aussi de fournir un engrais naturel pour nos jardins et nos plantations.

Les matières pour un bon compost :

- Feuilles mortes broyées
- Tonte d'herbe fraîche
- Fleurs fanées
- Bois de tailles broyé, sciures et copeaux
- Déchets et épluchures de légumes et de fruits
- Restes de repas (sans viande, ni graisse)
- Feuilles de thé et sachets
- Marc de café avec le filtre
- Croûtes de fromage, couenne de jambon
- Coquilles d'œufs, de noix, de moules broyées
- Pommes de terre flétries broyées ...

On plante !

... mais pas n'importe où ! Le service des Espaces verts conseille d'attendre les Saints de Glaces (11, 12, 13 mai) avant de planter en pleine terre. Avant cette date, vos plantations risquent encore de geler. Vous pouvez d'ores et déjà commencer vos semis (plants de tomates, plantes annuelles...) dans une véranda ou une serre au chaud afin de les repiquer plus tard dans le jardin. Pensez aux œillets d'inde, aux cosmos ou aux impatiens.



On trie !

Si la protection de l'environnement nous concerne tous, le tri sélectif est l'affaire de chacun.



Reprise de la collecte des déchets verts lundi 6 avril (matin uniquement)

- Chaque lundi (le mardi sur la RN20, le vendredi chemins du Plateau et de la Garenne)
- A déposer dans 5 contenants ouverts maximum et/ou 2 fagots ficelés (1 m).
- Petits élagages, feuilles, tontes...
- Les excédents sont à déposer en déchèterie.
- Rappelons que le brûlage des végétaux est interdit en Essonne par arrêté préfectoral.



Collecte des encombrants lundi 4 mai (au lieu du vendredi 1^{er} mai)

- Tous les premiers vendredis du mois.
 - Meubles usagés ou cassés, matelas... à déposer devant votre porte sur le trottoir
 - Ces déchets ne doivent pas dépasser une longueur de 2m, un volume de 1,5 m³ et un poids de 70kg.
 - Attention, ne pas déposer : les gravats, les pneus, les toxiques, les peintures, les miroirs, les porte-fenêtre, les pièces autos, les déchets électriques et électroniques...
- Si vous avez le moindre doute, déposez vos objets à la déchèterie du SIOM / *Chemin départemental 118 à Villejust/Courtaboeuf 01 64 53 30 36*

A noter

Les déchets électriques et électroniques doivent être repris par les réseaux de vente lors d'un nouvel achat ou mis en déchèterie au même titre que les gravats. Les

huiles et peintures doivent être mises en déchèterie ou dans certains services techniques des villes adhérentes au SIRM. **Un guide pratique du tri édité par le SIRM est disponible en mairie et sur www.villedubois.fr**

SÉCURITÉ

Soyez vigilants !



Au vu de l'augmentation du nombre de cambriolages commis ces derniers temps sur la commune, nous vous demandons

de bien vouloir prendre quelques précautions lorsque vous quittez votre domicile : fermer les volets, allumer une lumière ou la télévision, installer une alarme...

Pensez à l'opération "Tranquillité vacances" et avertissez la gendarmerie nationale (17) lorsque vous constatez un fait inhabituel (rôdeurs, repérages...).

EAU POTABLE

L'eau est bonne !



Le bilan de la qualité de l'eau distribuée en 2014 sur notre commune vient de nous être communiqué : il est positif. L'eau est conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés (pesticides, fluor, nitrates, aluminium...) Ces contrôles sanitaires sont effectués par l'Agence Régionale de Santé pour le compte du Préfet. La gestion est assurée par Eaux du Sud Parisien (Lyonnaise).

Retrouvez le bilan détaillé sur www.lavilledubois.fr >

Esprit de découverte > Environnement > Qualité de l'eau

Nouvelle activité

■ **Rapid Pare Brise** vient d'inaugurer un centre de formation pour ses franchisés avenue de la Division Leclerc RN 20.

A terme, la société proposera également une station de lavage.



PRÉVENTION

Un barbecue pour le Sidaction



Le samedi 11 avril, l'association Interval, le Micado et le CCAS organisent une journée de prévention Sida à destination de tous les Urbisylvains. Un barbecue est proposé au Micado à partir de 12h30 avec vente de sandwiches, gâteaux, crêpes, boissons...

De 14h à 17h, des stands d'informations seront à disposition du public avec des quiz (place de cinéma pour le gagnant) ainsi qu'un spot de prévention sur le Sida. Un atelier de création de badges sera proposé aux enfants et aux parents. L'argent récolté par la vente de la restauration, des bracelets et des badges sera intégralement reversé au Sidaction.

Ouvert à tous, sans inscription.

Micado

16 chemin des Berges

01 69 63 34 12

JEUNESSE

Un séjour sportif entre jeunes

Le Micado propose un séjour multi-activités du lundi 27 avril au vendredi 1^{er} mai à Lathus (Vienne). Escalade, spéléologie, rafting, équitation, course d'orientation et visite du Futuroscope sont au programme. *Inscriptions jusqu'au mercredi 8 avril au Micado*

*16 chemin des Berges
01 69 63 34 12*



RESTAURATION SCOLAIRE

Des études sont en cours

Le marché public actuel arrive à échéance le 31 août prochain. Les services étudient les modalités de fonctionnement et d'approvisionnement du restaurant scolaire pour réaliser de potentielles économies et ajuster les options en lien avec les constats réalisés. L'aboutissement de ce travail ne remettra pas en cause l'apport nutritionnel journalier des enfants et la qualité des produits servis (ex : labellisation des viandes). Les dispositions retenues seront communiquées prochainement.



RENTRÉE 2015-2016

Retour sur la présentation de la nouvelle sectorisation scolaire

Le 12 février dernier, une réunion publique rassemblant environ 70 personnes s'est tenue à l'Escale pour présenter la nouvelle sectorisation scolaire et répondre aux interrogations des parents.

Le maire, Jean-Pierre Meur, et Frédéric Delattre, adjoint au maire chargé de l'Éducatif, ont présenté les options retenues pour cette nouvelle sectorisation, les nouveautés concernant les transports scolaires ainsi que les modalités d'ouverture de l'école des Bartelottes (logistiques, financières, etc.).

La commune examine actuellement un projet d'horaires d'ouvertures décalés afin de permettre aux familles de déposer leurs enfants dans différents établissements scolaires.

Les effectifs prévisionnels

Le 5 mars dernier, la Ville a communiqué le nombre d'élèves inscrits pour la rentrée scolaire 2015/2016 à l'Éducation Nationale (E.N.) en présence des directrices d'écoles. Ces chiffres concrets confirment la prévision initiale et permettent à l'E.N. d'organiser les équipes enseignantes sur les différentes structures.

Ecoles	Nombre de classes	Elèves inscrits*
Marie Curie	4 classes maternelles	102
Renondaines	4 classes maternelles	100
A. Paré	12 classes élémentaires	322
Bartelottes	2 classes maternelles et 4 classes élémentaires	160 (56+104)

En mai, chaque famille recevra un courrier individuel qui lui confirmera l'affectation de son enfant dès la rentrée 2015/2016.

* Comme chaque année, ces effectifs peuvent évoluer selon les inscriptions ou radiations et ce jusqu'en septembre prochain



Rendez-vous mensuels

Petite enfance

Camion PMI "Le baladin"

→ **Consultations** par le médecin

Vendredi 10 avril de 13h à 17h

Vendredi 24 avril de 9h à 17h

→ **Permanence** "pesée et conseils"

Mardis 7 avril, 21 avril et 5 mai

de 9h à 12h. Sur le parking

de l'Escale (chemin des Berges).

Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Tous les mardis de 14h à 16h, avec la sage-femme de la PMI, à l'Espace "Les Lutins du Bois" (face à l'Escale).

Renseignements et inscription :

Maison Départementale

des Solidarités, 01 69 79 93 35

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit.

Tous les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace "Les Lutins du Bois", face à l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 10 avril : **bébés lecteurs**

Vendredi 17 avril : **motricité**

Renseignements : 01 69 63 32 72

Biblio-bébé

Mardi 14 avril, de 10h à 11h

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

Sans réservation. Contact : 01 64 49 59 41



PETITE ENFANCE

Bien accueillir bébé et sa famille

La commune a la volonté de mettre à la disposition des parents des modes d'accueils adaptés à leurs besoins. Mais au-delà de ces accueils, le service Petite enfance conduit une réflexion plus large sur la parentalité et propose des espaces d'échanges destinés aux familles.

Le Multi-accueil "Les Ecureuils du Bois"

Le multi-accueil associe deux modes de garde distincts : l'accueil régulier de type crèche et l'accueil occasionnel de type halte garderie. Sa capacité est de 20 places. Les enfants urbisylvains âgés de 10 semaines jusqu'à la première scolarisation (moins de 4 ans) y sont accueillis tous les jours du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.



L'accueil régulier

La recherche d'un mode de garde peut s'effectuer dès le 4^e mois de grossesse. Afin de multiplier les chances, il est recommandé aux familles de prospecter en même temps auprès de la crèche pour la pré-inscription et auprès des assistantes maternelles indépendantes. Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) leur fournira la liste des professionnelles agréées de la ville et pourra les accompagner dans leur recherche. Les pré-inscriptions au multi-accueil se font auprès de la directrice de l'établissement, **jusqu'au 24 avril pour la rentrée de septembre 2015**. Les dossiers de demande sont à retirer sur place ou à télécharger sur www.lavilledubois.fr. Ils sont ensuite traités anonymement par un "groupe de travail d'attribution des places" au début du mois de mai. La décision est alors immédiatement transmise aux parents par courrier.

L'accueil occasionnel

Cet accueil ponctuel est un moyen pour les parents d'accompagner l'enfant à l'une des premières expériences de socialisation en collectivité en le préparant progressivement et en douceur à la séparation et plus tard à l'entrée à l'école. C'est également une manière pour les parents de se dégager du temps libre. Les enfants sont intégrés dans le groupe de l'accueil régulier et participent aux mêmes activités et manifestations. L'inscription se fait sur rendez-vous avec la directrice les lundis et mercredis de 9h30 à 12h et les mardis et jeudis de 17h30 à 18h30. Une fois le dossier rempli, l'enfant effectue une période d'adaptation progressive d'au moins 3 jours. Les familles peuvent ensuite bénéficier de **deux créneaux par semaine**, sous réserve de places disponibles :



2 demi-journées (matinée de 8h30 à 11h30 ou après-midi de 14h30 à 17h30) ou une journée complète avec repas. Le multi-accueil dispose de 3 places le matin et de 3 places l'après-midi. La réservation s'effectue par téléphone le jeudi de la semaine précédent l'accueil, de 9h30 à 12h.

Actuellement des places sont régulièrement disponibles l'après-midi.

Multi-accueil
11 chemin des Berges
01 69 80 63 41

RAM
11 chemin des Berges
01 69 63 32 72



L'accueil parents-enfants "1 2 3 soleil"

Réservé aux enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un ou deux adultes familiers (parents, grands-parents...), domiciliés à La Ville du Bois, l'accueil parents-enfants est l'occasion de découvrir un lieu d'éveil et de socialisation adapté à leur âge et à leurs besoins. Pour les adultes, il offre la possibilité de se détendre avec son enfant et d'y partager ses préoccupations de parents. Les futurs parents sont également les bienvenus.

L'accueil ouvre ses portes **tous les vendredis de 8h45 à 11h00** (en période scolaire).

Ce moment est gratuit et ne nécessite ni inscription préalable, ni présence régulière. Les parents, accueillis par Nelly Gueguen, éducatrice



de jeunes enfants, et par des mamans "accueillantes", peuvent rester le temps qu'ils souhaitent.

Un vendredi sur deux, un atelier "dirigé" est organisé (peinture, motricité, pâtisserie, chant, conte...).

Les autres vendredis sont réservés aux jeux libres pour que les enfants expérimentent collectivement.

11 chemin des Berges
01 69 63 32 72

Le Café des parents



C'est toujours la course le matin ! Se lever, emmener les enfants, aller au travail... Détendez-vous 5 minutes au **Café des parents** ! Une fois par mois **de 7h30 à 9h30** dans le hall d'accueil, Laurence, auxiliaire de puériculture, organise ce moment réservé aux parents juste après le dépôt des enfants au Multi-accueil. Autour d'un café et de petits gâteaux, parfois réalisés par les enfants, les parents se retrouvent et échangent entre eux ou avec la professionnelle. C'est l'occasion de créer des liens en prenant du temps pour soi !



Multi-accueil - 11 chemin des Berges - 01 69 80 63 41

Les
rendez-vous
Loisirs
et **Associations**



12^e édition des Rencontres du jazz



Avec le soutien financier du Conseil Général
& d'Europ'Essonne

Vous connaissiez Yvan Le Bolloc'h à la machine à café ? Découvrez-le en chanteur de jazz manouche lors des Rencontres du Jazz !

Du 10 au 12 avril prochains, de nombreux groupes viendront se produire sur la scène de l'Escale.

Voici le programme :

■ Vendredi 10 Avril

21h00 : Woodtown Combo (La Ville du Bois)
Champlan Jazz-Rock

22h30 : Les fils Canouche

■ Samedi 11 Avril

20h30 : Woodtown Big Band (La Ville du Bois)

22h30 : Yvan Le Bolloch' et ma guitare

■ Dimanche 12 Avril

17h00 : Rencontres chorégraphiques
Animations gratuites ouvertes à tous.
Les concerts éducatifs initialement prévus à 15h30 sont annulés.



■ Du vendredi 10 au dimanche 12 Avril :

- Performance à la craie éphémère par l'association Regard (vendredi à partir de 19h30)
- Exposition photo de J.-Pierre Bessières

Restauration possible sur place.

En savoir plus : www.rencontresdujazz.com

Renseignements : service Culturel 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr



Billetterie
en ligne sur
www.digitick.com

■ Service Culturel

Place du Général de Gaulle
Du lundi au vendredi de 8h30
à 12h et de 14h30 à 17h30,
mercredi de 8h30 à 12h
01 64 49 55 40

■ Syndicat d'initiative

12 rue Ambroise Paré
Lundi et mardi de 13h30
à 17h30, mercredi de 13h30
à 16h30, jeudi de 8h30 à 12h30
01 69 01 19 33

Concert du vendredi soir :

Plein tarif 8 € / Tarif réduit* 6 €
Gratuit pour les enfants -10 ans.

Concert du samedi soir :

Plein tarif 25 € / Tarif réduit* 15 €
Tarif enfant 5 € (enfant de 5 à 9 ans)
Gratuit pour les enfants - 5 ans.

Forfait week-end 30 €

* sur présentation d'un justificatif (enfants de 10 à 17 ans/étudiants/handicapés)

Préparez vos vacances !



Pour vous aider dans vos choix, la bibliothèque vient d'acquérir une collection de guides de voyages. Envie de lézarder sur les plages paradisiaques de Croatie, vivre au rythme de la Dolce Vita en Italie, découvrir les paysages secrets des Pays Baltes, contempler les ruines de la Grèce antique ou frissonner

dans les châteaux d'Ecosse? C'est le moment de planifier vos prochaines excursions européennes !
Bibliothèque Constantin-Andréou
Lundi, mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 11h à 18h et le samedi de 10h à 16h
11 bis rue des Ecoles
01 64 49 59 41



En bref

Inscriptions à la brocante

N'oubliez pas de réserver votre emplacement à la brocante du **17 mai** prochain. Pour la Grande rue, vous pouvez vous inscrire auprès du Syndicat d'Initiative. Pour la place Beaulieu, contactez Brossier Organisation (06 58 78 19 23).
Prix : 21 euros les 3 mètres.

Renseignements :

Syndicat d'Initiative
12 rue Ambroise Paré
01 69 01 19 33



Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Mesdames, Messieurs,
Mon texte précédent était trop long, voici la suite...

Je remercie Jérôme Caüet (notre actuel conseiller départemental qui, du fait du redécoupage, se présente sur le canton des Ulis) pour son écoute, sa disponibilité, son extrême bienveillance et son soutien à La Ville du Bois. Soutien toujours efficace et dénué de tout esprit partisan. Nous lui souhaitons une réélection.

Avant de vous saluer, je tiens à titre personnel, rendre hommage à Marcel Carlux qui fut pour moi, lors de mon emménagement à La ville du Bois en 1983, le symbole de la fraternité et de la vie rurale. Il tenait une graineterie dans la grande rue. Merci Marcel. Fin de l'article précédent.

Au moment où j'écris, le vote du budget n'est pas effectué. Cependant, des coupes franches et sombres s'annoncent dans certains secteurs comme la culture, la jeunesse... Certes, les dotations de l'état aux communes diminuent mais le vieil adage : "montre moi ton porte-monnaie et je te dirai qui tu es" est encore bien vrai. Les personnes de plus de 65 ans bénéficient d'un repas festif gratuit sans condition de ressources. Je trouve ce fonctionnement totalement inégalitaire et très couteux pour la commune. *Texte limité conformément au règlement intérieur.*

Bien cordialement.

Pour la liste Vivre Autrement,
Véronique Pujol



EDVDB

Il est urgent que la municipalité en place se rende vraiment compte de la nécessité de s'intéresser aux voiries de la commune. L'état lamentable de nombreuses voies est pourtant facile à constater, il suffit pour cela de circuler dans la ville. Nous pouvons citer la rue A. Paré, la route de Nozay, le vieux chemin de Montlhéry, la ruelle des Néfliers etc... Même l'accès aux structures des Bartelottes en termes de trottoirs et voiries n'est pas satisfaisant. Investir dans l'immobilier, sans en chiffrer les conséquences négatives sur les budgets de fonctionnements qui surviendront, semble être le seul objectif de notre mairie. Nous nous faisons l'écho des urbisylvains et insistons une nouvelle fois, pour que la majorité municipale prenne conscience de l'intérêt que portent les administrés à l'image de leur commune. Celle-ci passant en premier par sa circulation tant piétonne, qu'automobile. Nous ne sommes pas prêts à concevoir que le budget de la collectivité ne soit consacré à un seul projet, à ce jour démesuré. Pour preuve, c'est qu'il soit nécessaire de désaffecter des classes dans ces établissements scolaires existant pour justifier du bien-fondé de son projet.

Pour la liste EDVB,
Jocelyne Cloirec



Expression des conseillers de la majorité municipale

UCVB

La nouvelle école des Bartelottes sera livrée courant avril et sera ouverte aux enfants dès la rentrée de septembre. Cela entraîne automatiquement une modification des secteurs scolaires et un allègement des effectifs des trois écoles actuelles. Les services de la municipalité, en coordination avec ceux de l'Education Nationale, s'activent afin de rendre l'intégration de ce nouvel équipement le plus agréable possible. Pour rappel, cette école comportera à terme 3 classes de maternelles, 5 classes élémentaires, une salle d'arts plastiques, une salle bibliothèque et informatique, un restaurant scolaire, un accueil de loisirs et un gymnase.

Nous étudions en parallèle un nouveau mode de fonctionnement pour la cuisine centrale. En effet, la baisse constante des dotations de l'Etat nous oblige à revoir l'activité de tous nos services dont celui du restaurant scolaire qui confectionne environ 100 000 repas à l'année. Il est évident que l'hygiène alimentaire et la qualité des produits servis seront garanties.

Ces modifications sont nécessaires afin de ne pas augmenter la pression fiscale locale.

Soyez assurés de l'attention de toute l'équipe dans la gestion rigoureuse de l'argent public.

Pour la liste UCVB,
Frédéric Delattre



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnauld, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie
Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés
Mohamed Osseni, Développement économique
Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives
Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile
Damien Couennaux, Performances énergétiques
Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)
Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines
Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmata
Jocelyne Cloirec

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. **Mardi matin et jeudi matin.** CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

Permanence de médiation - Information, écoute, orientation. **Mercredis 8 avril et 13 mai**, de 9h à 12h, à la mairie (place du Général de Gaulle). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél. : 0810259110

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact : 01 60 77 11 88

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardis 14 avril et 5 mai**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit sans rendez-vous tous les vendredis de 14h à 17h, et sur rendez-vous au 102 rue du Président François Mitterrand à Longjumeau (01 69 01 96 05)

Détecteurs de fumée

Avez-vous pensé à installer un détecteur de fumée dans votre logement ?



Obligatoire depuis le 8 mars dernier, il permet de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et émet immédiatement un signal sonore suffisant pour réveiller une personne endormie. Attention aux démarchages, personne n'est habilitée à vendre ces produits à domicile. [Plus d'infos sur www.adil91.org](http://www.adil91.org)

Vous êtes victime d'un accident causé par une autre personne, déclarez-le à votre médecin et à l'Assurance Maladie !

Votre déclaration sous 15 jours permettra à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de réclamer à la compagnie d'assurance de la personne responsable le remboursement de vos dépenses de santé. Cette démarche n'occasionne pas de changement dans le remboursement de vos soins. Ce réflexe est essentiel pour préserver notre système de santé. En 2013, la CPAM de l'Essonne a ainsi récupéré 18 millions d'euros auprès des personnes responsables d'accidents corporels ou de leurs compagnies d'assurance, c'est 3 millions de plus que l'année précédente.

[Plus d'infos sur www.ameli.fr](http://www.ameli.fr), rubrique « Vous êtes assuré », « Votre caisse », « Vous informer »

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : reprise lundi 6 avril (le matin uniquement car lundi de Pâques, sortir les sacs la veille au soir)
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois. Attention, collecte exceptionnelle lundi 4 mai en remplacement du vendredi 1^{er} mai.
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45. Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Les transports en commun

- **Navette** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 151, 152, 153.
- **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour rejoindre les RER B et C.

Horaires et parcours : www.lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

Etat Civil

Bienvenue

10 fév. : Maria-Luisa CARVALHO SANTOS
20 fév. : Zayd SAKANOKO
05 mars : Davi BENTO

Félicitations

14 mars : Cindy SCHWINDLING et Jérémy AMATHIEU

Condoléances

19 fév. : Jean ROQUESALANE
09 mars : Emile CLAUZEAU



Jeudi 9 avril, 20h30

Réunion de quartier

Foyer des anciens (20 rue Ambroise Paré)

Moment d'échange entre les élus et les habitants du bureau de vote n°1 (Mairie)

Jeudi 9 avril, de 14h à 17h

Permanence Espace Info Energie

CCAS (23 rue du Grand Noyer)

Entretiens personnalisés avec un conseiller : travaux, aides financières, économies d'eau et d'électricité...

Inscriptions au 01 64 49 59 49

Du 10 au 12 avril

Rencontres du Jazz

Escale

Programme complet en page 12



Samedi 11 avril, à partir de 12h30

Barbecue Sidaction

Micado, 16 chemin des Berges

Détails en page 8

Samedi 11 avril

Rallye moto

Organisé par l'Aquatique Moto Club, le rallye touristique moto "Oraisons en Hurepoix" est l'occasion de découvrir de nouvelles trajectoires sur nos belles routes de campagne dans le jeu et la réflexion, sans oublier l'arrivée autour d'un repas convivial.

Bien entendu, les voitures sont aussi conviées !



Inscriptions : 06 80 61 68 84 ou motoclub@aquatiquemc.net

Les modalités du rendez-vous seront communiquées au moment de l'inscription.

www.aquatiquemc.net

Mardi 14 avril, de 9h à 14h

Rencontre Secours catholique

Foyer des anciens (20 rue Ambroise Paré)

Rencontre ouverte à tous entre Monseigneur Dubost, évêque d'Evry-Corbeil Essonne, le Secours Catholique de La Ville du Bois et les personnes accueillies. Repas tiré du sac et partagé vers 12h30.

Lundi 20 avril, de 13h à 16h

Atelier de dessin Manga

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles

Animé par Kara, chroniqueur et dessinateur de bandes dessinées mangas, dans le cadre de l'exposition Manga jusqu'au 22 avril à la bibliothèque

Pour les enfants de 10 à 18 ans

Gratuit, sur inscription

Renseignements : 01 64 49 59 41

Mercredi 29 avril, 10h Comptines et randonnées de printemps

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles

Spectacle présenté par Nathalie Loizeau pour les enfants de 3 à 6 ans

Gratuit, sur inscription

Renseignements : 01 64 49 59 41



Mai en bref

- 8 mai : commémoration
- 9 mai : théâtre "A tour de rôle"
- 16-17 mai : Lan Party (jeu en réseau inter-villes)
- 17 mai : brocante
- 23 mai : permanence Espace Info-Energie
- 29 mai : fête des voisins
- 30 mai : opération Essonne verte, Essonne propre
- 30 mai : concert chorale Ecole de musique
- 31 mai : tournoi de balle aux prisonniers...